

# L'Ou-Ganda et le droit international : troisième article

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **L'Afrique explorée et civilisée**

Band (Jahr): **13 (1892)**

Heft 9

PDF erstellt am: **22.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-134425>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

**Congrès** se tiendra à **Chicago** au milieu de juillet de l'année prochaine, pour s'occuper de l'Afrique, de son ethnologie et des problèmes qui s'y rattachent. Des experts et des spécialistes d'Europe et d'Afrique y seront invités; des représentants des Africains et des Américano-Africains, prendront part aux délibérations. M. Cook, qui a séjourné longtemps dans les États du Sud, écrit à ce sujet : « Quand j'étais en Floride, j'ai trouvé parmi les nègres deux classes d'instituteurs d'écoles publiques. L'une, celle des nègres ordinaires, doués de l'instruction de l'école de district; leur opinion sur le problème de la race ne me paraissait pas avoir une grande valeur. L'autre comprenait les hommes qui avaient été élevés dans les établissements de quelque institution charitable du Nord, et qui me paraissaient avoir étudié cette question de race, avec plus d'intelligence qu'aucune autre classe d'hommes que j'ai rencontrés. Il me paraît que, sur ces questions qui méritent réellement d'être étudiées, il y a lieu d'entendre le nègre bien élevé exprimer son opinion. Les nègres qui ont été mêlés aux enfants de leur race en enseignant dans les écoles publiques sont tout particulièrement compétents pour nous en parler. Ils sont en tout semblables à leurs frères, et voient les choses du point de vue de ceux-ci.

---

## L'OU-GANDA ET LE DROIT INTERNATIONAL

### TROISIÈME ARTICLE

Nous espérons pouvoir donner, dans notre numéro d'aujourd'hui, notre appréciation sur les événements de janvier dans l'Ou-Ganda. Malheureusement, notre attente a été déçue; les documents anglais sur lesquels, d'après les journaux de la Grande-Bretagne, nous croyions pouvoir compter, ne sont point ce que nous attendions : dans les six pages du dernier *Blue Book* distribué aux membres du Parlement, au lieu de rapports détaillés des capitaines Lugard et Williams, les agents de l'Imperial British East African Company, nous n'avons trouvé que deux lettres d'une brièveté étrange vu la gravité des événements en question; il est vrai que le capitaine Lugard mentionne un rapport détaillé qui, pour des raisons dont nous ne nous rendons pas compte, n'est pas parvenu à la côte en même temps que les lettres, et n'a pu être expédié aux administrateurs de la Compagnie à Londres<sup>1</sup>. D'autre part, les lettres des missionnaires anglais

<sup>1</sup> A la dernière heure, un télégramme de Bombay annonce que le capitaine Lugard, venant de l'Ou-Ganda, est arrivé dans le Kikouyou, à 250 kilomètres, à l'est du lac

de l'Ou-Ganda, dont l'arrivée à la côte avait été annoncée il y a plusieurs semaines, ne paraissent pas être parvenues à Londres assez tôt pour avoir pu être publiées à l'heure où nous écrivons, et le *Church Missionary Intelligencer* en est réduit à publier les lettres des capitaines Lugard et Williams. Le témoignage des missionnaires nous étant indispensable, nous nous voyons à regret obligé d'ajourner notre appréciation à un prochain numéro. Nous ne nous attendions pas à voir la lenteur de ces missionnaires à renseigner leur comité fournir à leurs partisans un motif de reprocher aux missionnaires romains, « de s'être empressés de publier, dès le mois d'avril, les détails des événements dont ils avaient été les victimes, pour créer en leur faveur un mouvement de sympathie dans l'opinion publique des pays civilisés. » Ceux que l'on accuse ainsi, pouvaient-ils supposer que les agents britanniques mêlés à ces événements feraient attendre plus de sept mois leurs rapports à ceux qui les ont envoyés ?

En attendant que ces derniers documents soient sous nos yeux, nous avons d'ailleurs à exposer les faits qui se sont passés dans l'Ou-Ganda depuis le départ du D<sup>r</sup> Peters, le 23 mars 1890, jusqu'à l'arrivée du capitaine Lugard, le 24 décembre de la même année, soit les faits qui se rattachent à l'arrivée dans l'Ou-Ganda de l'expédition de MM. Jackson et Gedge, déjà mentionnés dans notre dernier numéro. Nous avons dit que les journaux politiques et missionnaires anglais avaient annoncé, dès le retour de Mouanga dans ses États, que ces agents de l'Imperial British East African Company « avaient conclu avec ce roi un traité par lequel son pays et toutes les dépendances de l'Ou-Ganda se trouvaient placés sous

Victoria, où il a rencontré le capitaine Mac Donald, l'agent de l'Imperial British East African Company, que lord Salisbury avait chargé de se rendre dans l'Ou-Ganda, pour y faire une enquête impartiale sur les faits qui ont provoqué le conflit entre les troupes à la solde des officiers anglais et les Ba-Ganda catholiques conduits par le roi Mouanga. Le télégramme porte que les deux officiers, MM. Lugard et Mac Donald, reviennent à la côte, et que l'ordre règne dans l'Ou-Ganda ! Quelque étrange que nous ait paru le choix d'un agent de la Compagnie intéressée pour une enquête impartiale — lord Salisbury en avait pris l'engagement envers M. Ribot, — le retour du commissaire britannique à la côte, après la rencontre avec le capitaine Lugard, nous paraît plus surprenant encore. Quoi qu'il en soit, nous ne doutons pas que, cette fois au moins, le rapport de l'officier qui a conduit et commandé les forces de la Compagnie dans l'Ou-Ganda, ne soit remis aux administrateurs de celle-ci, soumis au sous secrétaire d'État, et publié intégralement. Si nous devons renoncer au rapport d'enquête, nous nous ferons un devoir d'étudier d'autant plus consciencieusement celui du capitaine Lugard lorsqu'il nous parviendra.

l'influence exclusive de la Compagnie. » Or, non seulement les *Blue Books* relatifs aux affaires de l'Ou-Ganda ne mentionnent aucun traité conclu avec Mouanga par MM. Jackson et Gedge, mais une lettre du Rev. E. C. Gordon, missionnaire à Roubaga, publiée dans le *Church Missionary Intelligencer*, de janvier 1891, consacrée tout entière aux négociations de M. Jackson avec le roi, dément de la manière la plus précise les affirmations de la presse politique et missionnaire, anglaise et continentale, à ce sujet. C'est à cette lettre que nous emprunterons l'exposé de l'activité de M. Jackson dans l'Ou-Ganda.

Nos lecteurs se rappellent le rôle joué à Roubaga par les Rév. Gordon et Walker pendant le séjour du D<sup>r</sup> Peters, ainsi que celui de MM. Jackson et Gedge pendant leur séjour au Kavirondo. Mouanga, dans la détresse en présence du parti musulman, appelait à son aide l'expédition anglaise bien pourvue d'hommes, d'armes et de munitions. M. Jackson refusait de se rendre à cet appel, et restait au Kavirondo, mais il envoyait à Mouanga, dans un paquet, un drapeau britannique, que le roi ne réexpédiait pas de la même manière, et les missionnaires en concluaient que le roi avait accepté le protectorat britannique ! Bien plus, ils s'autorisaient de leur interprétation pour chercher à empêcher Mouanga de conclure aucun traité avec le D<sup>r</sup> Peters. A ce propos, nous rappellerons que le docteur était alors parfaitement libre de proposer et de conclure avec le roi le traité dont il a été fait mention. A ce moment-là, le 2 mars 1890, aucun traité n'avait placé l'Ou-Ganda dans la sphère d'influence d'aucune des puissances européennes. Par la convention anglo-allemande du 1<sup>er</sup> novembre 1886, l'Allemagne s'était engagée à ne pas chercher à établir son influence au nord de la ligne allant de la baie de Wanga à un point du Victoria Nyanza situé par 1° lat. S. : l'Ou-Ganda était complètement en dehors des territoires visés par la susdite convention. Ce ne fut qu'au mois de juin 1890 que, par une nouvelle convention avec la Grande-Bretagne, l'Allemagne déclara renoncer à chercher à exercer son influence au nord de la ligne tirée de ce point du Victoria Nyanza, le long du 1° lat. S., jusqu'à la frontière de l'État du Congo. Jusqu'à ce moment, au point de vue international, Mouanga était donc absolument libre de conclure quelque traité que ce fût avec la quelle que ce fût des puissances européennes. Le D<sup>r</sup> Peters avait été le premier à lui en proposer et à lui en faire accepter un, favorable à la liberté commerciale, établie dès lors dans ce territoire conformément à l'Acte de la Conférence de Berlin, avec le consentement du souverain indépendant. Il est regrettable que la convention anglo-allemande du mois de juin ait compliqué la situation

et abandonné Mouanga aux ambitions des agents de l'Imperial British East African Company.

A peine le D<sup>r</sup> Peters et son compagnon, le lieutenant Tiedemann, avaient-ils quitté l'Ou-Ganda, que MM. Jackson et Gedge y entrèrent, captant la bienveillance des chefs des territoires par lesquels ils devaient passer, en leur donnant des armes de la Compagnie. N'ayant pas de rapports d'eux <sup>1</sup>, nous ignorons les traités qu'ils pouvaient avoir conclu chemin faisant avec tels ou tels chefs; mais nous savons, par le rapport du capitaine Lugard dans le *Blue Book, Africa n° 4*, 1892, que M. Jackson avait fait, au nom de la Compagnie, un traité avec Wakoli, le chef de l'Ou-Soga, que M. Lugard trouva en possession d'une carabine de la Compagnie. Ce don d'armes perfectionnées à des indigènes créa au capitaine Lugard des difficultés, ses hommes étant exposés à la tentation de vendre leurs cartouches devenues l'objet d'un commerce lucratif. Il regretta en outre que M. Jackson n'eût pas, en même temps qu'il faisait ces présents de carabines, remis une lettre à ceux auxquels le don avait été fait, afin de pouvoir contrôler les affirmations des indigènes possesseurs de ces armes, disant tous que c'était de M. Jackson qu'ils les tenaient. A mesure que le capitaine Lugard approchera de la résidence de Mouanga, il rencontrera à chaque instant des gens en possession de fusils Sniders de la Compagnie, affirmant que ces armes appartenaient au roi auquel elles avaient été données par M. Jackson.

Quant au traité conclu avec Wakoli, nous en ignorons le texte. En revanche, nous en connaissons un mentionné par M. Lugard, comme ayant été conclu par lui, au Kikouyou, en octobre 1890, avec le chef Eiyeki et ses frères, « d'entre les plus intelligents et les mieux élevés des sauvages qu'il eût rencontrés en Afrique. » Avec une parfaite conscience de ce à quoi il pouvait s'engager envers les chefs indigènes, le capitaine Lugard leur expliqua en détail, la nature des intentions de la Compagnie « sans leur promettre, » dit-il, « une protection qu'à présent la Compagnie était incapable d'offrir, ni d'épouser leur cause dans toutes leurs querelles. »

Si, au mois d'octobre, la Compagnie était incapable d'offrir sa protection à un petit chef du Kikouyou, comment M. Jackson et les missionnaires

<sup>1</sup> Nous avouons ne pas comprendre pourquoi les *Blue Books*, présentés aux membres du Parlement ne contiennent aucun rapport de MM. Jackson et Gedge, et pourquoi les lecteurs anglais qui tiennent avant tout à connaître la vérité en ont été réduits à la lecture du numéro du *Church Missionary Intelligencer*, de janvier 1891.

anglais pouvaient-ils, au mois de mai précédent, prétendre placer sous le protectorat de la Compagnie l'Ou-Ganda avec tous les États qui en dépendaient ?

Il est regrettable que le Comité de la Church Missionary Society n'eût pas fait à MM. Gordon et Walker les recommandations qu'il adressait à MM. Pilkington, Baskerville et Cotter, en février 1890, à leur départ pour l'Ou-Ganda, au sujet des relations qu'ils auraient à entretenir avec les agents de l'Imperial British East African Company. « Ces relations réclameront de vous beaucoup de tact, » leur fut-il dit ; « vous apprécierez amicalement l'aide que vous recevrez d'eux, mais il n'est pas désirable qu'il s'établisse entre vous et eux une intimité trop grande, ni que vous vous ingérez dans les affaires politiques du pays. » Malheureusement les Rév. Gordon et Walker ne s'inspiraient pas de l'esprit qui avait dicté ces recommandations.

Écoutons, en effet le Rév. E. C. Gordon rapporter à son Comité, dans sa lettre du 8 mai 1890. (*Voy. Ch. Missionary Intelligencer*, janvier 1891). les faits qui suivirent l'arrivée de MM. Jackson, Gedge et Martin à Roubaga.

« Enfin la Compagnie est arrivée dans l'Ou-Ganda, ... » dit la lettre, « M. Gedge est parent d'un des membres les plus actifs du Comité, Sydney Gedge Esq... ; M. Martin a été au service de la Church Missionary Society à Frere-Town. Nous espérons que lorsque la Compagnie arriverait, elle serait cordialement reçue par tous les Ba-Ganda, que ses agents seraient les bienvenus comme sauveurs et protecteurs du pays ; car les Ba-Ganda savent qu'ils n'ont pu résister aux Musulmans ni les vaincre, et que, sans aide du dehors, ils ne pourraient reconquérir tout l'Ou-Ganda. Avec la Compagnie, arrive l'assistance dont ils avaient besoin. Cependant la Compagnie n'a pas été contente de la réception qui lui a été faite ; de la part de Mouanga et des catholiques, l'accueil a été décidément froid, très cordial de la part des protestants. Il ne faut pas chercher bien loin la raison de la froideur des catholiques, qui n'étaient pas disposés à accepter les conditions de la Compagnie. Le roi n'a pas de pouvoir, actuellement il est entièrement dominé par ses chefs, tout le pays a été divisé par parties égales entre les deux partis dirigeants, les catholiques et les protestants. Le parti païen est certainement très nombreux, mais il est soumis à ceux qui sont au pouvoir.

« Lorsque M. Jackson arriva, » continue le Rév. Gordon, « il présenta son traité<sup>1</sup> dans une assemblée de la cour. » En disant *son* traité, le

<sup>1</sup> Il ne s'agissait point d'un traité dans le genre de ceux que la Royal Niger Com-

missionnaire veut dire sans doute le projet que lui avaient remis, avant son départ de Mombas, les administrateurs de la Compagnie qui, s'attribuant, dès 1888, le territoire de l'Ou-Ganda, et sachant que cette prise de possession pour leurs actionnaires dépendait de la conclusion d'un traité avec Mouanga, avaient préparé un texte exposant ce qu'offrait la Compagnie au roi de l'Ou-Ganda, et ce qu'elle lui demandait en échange. « Un Mou-Ganda qui se trouvait au service de la Compagnie expliqua le traité; à la lecture, les catholiques ne répondirent pas d'une manière satisfaisante; tandis que les protestants, étaient disposés à accepter les conditions du traité. Le texte fut laissé entre les mains des Ba-Ganda pour qu'ils pussent l'étudier. Quelques jours plus tard, eut lieu une autre assemblée dans laquelle le traité fut traduit en lou-ganda et aussi en ki-souahéli. Après l'avoir entendu, les catholiques refusèrent d'en accepter les conditions et emmenèrent le roi avec eux; les protestants y donnèrent leur assentiment. Le traité offrait protection au roi et au peuple, mais réclamait les impôts du pays; au moyen de ces impôts, la Compagnie établirait la valeur et les revenus du royaume et donnerait au roi et aux chefs des sommes convenables à leur dignité et à leur position. Nous quittâmes la cour et laissâmes les chefs en consultation; alors les protestants dirent au roi et aux catholiques qu'ils quitteraient le pays avec M. Jackson, car voyant que ni le roi ni les catholiques n'accepteraient le traité, M. Jackson devrait s'en aller. Les protestants disaient: il vaut mieux pour nous de partir que de rester dans un pays où nous ne pouvons espérer être assez forts pour vaincre nos ennemis et établir la paix. Aussi écrivirent-ils à leurs amis éloignés de se rassembler pour être prêts à aller dans l'Ou-Soga avec M. Jackson. Pour empêcher cette décision de s'accomplir, écrivit le Rév. Gordon, j'allai voir le Katikiro<sup>1</sup> afin de chercher avec lui le moyen de donner aux catholiques ce qu'ils demandaient. Ils cherchaient à gagner du temps pour faire demander aux autorités à la côte (c'est-à-dire aux Consuls), si le traité de la Compagnie disait réellement la vérité; en même temps ils voulaient tous que

pany a conclu avec le puissant sultan du Sokoto et avec le sultan de Gandou, dont la domination s'étend sur de vastes territoires des deux côtés du Niger; ces traités laissent à ces souverains toute leur indépendance. Aujourd'hui, les partisans de l'extension de l'influence anglaise reprochent aux Ba-Ganda catholiques les efforts que ceux-ci ont faits pour maintenir leur indépendance en opposition au dessein arrêté de la Compagnie britannique de substituer sa souveraineté à celle de leur roi Mouanga.

<sup>1</sup> Le premier ministre, un protestant.

M. Gedge restât dans l'Ou-Ganda avec les fusils et les munitions. M. Jackson en fut informé; il accepta de laisser M. Gedge dans l'Ou-Ganda avec les fusils, mais en demandant aux catholiques de lui remettre par écrit une promesse portant que s'il revenait de la côte avec une force plus considérable pour mieux pourvoir à la protection du pays, ils lui donneraient les impôts. On leur laissa un jour pour examiner la question, mais ils refusèrent de s'engager à livrer les impôts, même si M. Gedge restait dans l'Ou-Ganda pour leur aider. Alors, le Katikiro se rendit le soir même auprès du roi pour prendre congé, et demander pour les protestants l'autorisation de quitter le pays en paix. Le roi demanda qu'ils restassent en disant qu'il donnerait les impôts à M. Jackson. Mais les chefs catholiques s'y opposèrent en lui promettant qu'ils combattraient pour lui contre les musulmans.

Le lendemain matin, M. Jackson comptait envoyer réclamer son drapeau, lorsque les missionnaires furent appelés à la cour. M. Jackson se faisant attendre, le roi l'envoya chercher par le P. Lourdel. MM. Gordon et Walker se rendirent au camp de Jackson, où le P. Lourdel exposa qu'aucune promesse ne pouvait être faite au sujet des impôts, et ajouta que le roi accusait M. Jackson de vouloir emmener de l'Ou-Ganda la moitié des Ba-Ganda. MM. Jackson et Martin allèrent avec le P. Lourdel à la cour; ils trouvèrent la place déserte, et le roi prêt à partir, les catholiques ayant décidé de quitter aussi le pays. M. Jackson céda prudemment; sachant combien la Compagnie avait été désappointée au sujet de la province d'Émin-pacha, il ne voulut pas l'exposer au même désappointement avec l'Ou-Ganda. Si les chrétiens quittaient l'Ou-Ganda, le pays tomberait aux mains des musulmans; ce serait un coup douloureux pour la Compagnie; l'Ou-Ganda musulman serait beaucoup plus difficile à conquérir que l'Ou-Ganda dont une moitié des chrétiens ba-ganda s'étaient déjà déclarés pour la Compagnie. Il valait mieux se réconcilier avec les autres, car la désertion de l'Ou-Ganda par les chrétiens serait pour la Compagnie la perte de tout l'Ou-Ganda. M. Jackson céda donc et consentit à faire ce que désiraient les catholiques. Il ne leur demanda point de promesses au sujet des taxes, et consentit à se charger des lettres qu'ils écriraient aux autorités à la côte pour dire ce qu'ils demandaient en vue du règlement de la question de protectorat. Les protestants consentirent à rester, et les catholiques obtinrent que M. Gedge demeurât avec les fusils et les munitions, et que M. Jackson emportât, pour les trois consuls de la côte, anglais, français et allemand, leurs lettres dans lesquelles étaient exposées leurs demandes. Ils désiraient garder les impôts



entre leurs mains; ils invitaient tous les Européens à bâtir dans l'Ou-Ganda et à y trafiquer, et demandaient aux autorités et aux puissances de l'Europe de décider si les impôts devraient être donnés à la Compagnie dans le cas où celle-ci leur viendrait en aide; ils disaient vouloir s'en remettre à leur décision. Les protestants, de leur côté, écrivirent aussi une lettre, M. Jackson désirant avoir avec lui à la côte des représentants des deux partis; ils exposaient que les protestants étaient favorables à la Compagnie et que les catholiques lui étaient défavorables. Ils voulaient la protection de la Compagnie et aucune autre; ils avaient accepté le traité de la Compagnie, et étaient prêts à quitter le pays avec M. Jackson pour se rendre dans l'Ou-Soga, parce que les catholiques refusaient d'accepter les conditions du traité et d'arborer le drapeau de la Compagnie. Ils pressaient le consul britannique de renvoyer en toute hâte M. Jackson avec des forces suffisantes pour leur permettre de soumettre leurs ennemis, et d'établir le gouvernement placé entre leurs mains sur une base chrétienne, la Compagnie britannique pouvant seule leur donner un appui efficace et permanent. Ils allaient jusqu'à dire qu'il ne leur fallait pas d'autre protection que celle de l'Angleterre, et que s'il était décidé que la Compagnie dût se retirer de l'Ou-Ganda, ils suivraient M. Jackson dans l'Ou-Soga. Les catholiques, dit le Rév. Gordon, paraissent vouloir garder dans leurs mains les impôts. Ils aimeraient que les Anglais fissent du commerce avec l'Ou-Ganda par la route de l'Ou-Soga et les Allemands par l'Ou-Soukouma et le lac. Le roi prélèverait des taxes sur les Anglais et les Allemands. Mais ni le P. Lourdel, ni les catholiques ne semblent vouloir la protection de la Compagnie, car ils paraissent craindre que les lois de la Compagnie ne profitent aux protestants au détriment des catholiques. J'ai souvent entendu de la bouche des chefs catholiques ces paroles : « Vous protestants, vous faites appel à la Compagnie, vous lui livrez les impôts parce que vous êtes ses amis et qu'elle vous accordera ses faveurs. Vous voulez être nos maîtres et faire de nous vos esclaves pour façonner vos briques. » Impossible de dissiper ces préventions. Je dis que la Compagnie témoignera la même bienveillance à tous, aussi bien aux païens qu'aux protestants et aux catholiques, qu'elle n'interviendra pas dans les questions religieuses, mais traitera avec une parfaite justice tous les partis aussi bien que les individus... Les musulmans ont probablement entendu parler des disputes entre protestants et catholiques; on disait qu'ils venaient attaquer Mengo, mais ils se sont bornés à enlever des bestiaux et des femmes sur les frontières. La Compagnie a prêté à l'armée 160 fusils Sniders, avec les munitions; on en a donné 70 à chacun

des partis et 20 au Katikiro. Nous avons espéré que l'arrivée de la Compagnie réglerait toutes les questions. — Nous devons maintenant attendre le retour de M. Jackson de la côte avec la réponse des autorités. »

Il ressort de cette lettre du Rév. E. C. Gordon, que, malgré les affirmations des Administrateurs de la Compagnie et de la Church Missionary Society, aucun traité ne put être conclu par M. Jackson, et que le retour de celui-ci à la côte dut être pour la Compagnie la source d'un amer désappointement. C'était, avant la publication de la lettre du Rév. Gordon, la preuve la plus évidente que la bonne foi des capitalistes, comme celle des lecteurs des journaux missionnaires de l'Angleterre et du Continent avait été surprise. L'échec qu'éprouva la Compagnie lui fit vraisemblablement comprendre que Mouanga et les Ba-Ganda catholiques ne consentiraient jamais à renoncer à leur indépendance en livrant la perception des impôts à une Compagnie étrangère, que dès lors celle-ci devrait recourir à la force pour atteindre son but. Les capitalistes qui lui avaient prêté leur argent réclamaient des dividendes de leurs actions; pour pouvoir les leur payer, les revenus de l'Ou-Ganda lui étaient nécessaires. L'expédition des capitaines Lugard et Williams recevra l'ordre de tout faire pour les lui assurer : par un traité préparé à cet effet, si les Ba-Ganda veulent l'accepter; avec l'aide des armes anglaises perfectionnées et du canon Maxim, si les raisonnements ne peuvent l'emporter sur le sentiment d'indépendance de Mouanga et de ses adhérents. Stanley avait bien compris ce sentiment-là, lorsque, le 14 avril 1875, il écrivait son appel aux Sociétés anglaises : « Ce qu'il faut ici ce n'est pas un prédicateur; tous les évêques de la Grande-Bretagne, doublés des jeunes étudiants d'Oxford et de Cambridge, n'obtiendraient rien de la population de l'Ou-Ganda avec de simples paroles. Ce qu'il faut à ce peuple intelligent, c'est l'instituteur pratique, sachant enseigner la manière de devenir chrétien, de guérir les maladies, de bâtir les maisons, connaissant l'agriculture, en faisant lui-même, et pouvant, ainsi qu'un marin, mettre la main à toute chose. Cet homme, si on le rencontrait, deviendrait le sauveur de l'Afrique. Il ne doit être lié à aucune Église, à aucune secte, il doit uniquement professer la foi en Dieu et en son divin Fils, ne prêcher que la loi morale, vivre en chrétien irréprochable, avoir des principes libéraux, une grande charité pour tous, une foi profonde dans le Seigneur. Il ne doit être non plus d'aucune nation, il doit appartenir à la race blanche tout entière. »

En appelant l'Imperial British East African Company à venir imposer aux Ba-Ganda une protection illusoire, — le capitaine Lugard disait aux

chefs du Kikouyou qu'elle n'était pas capable de les protéger, — les missionnaires Gordon et Walker ont oublié la recommandation de l'explorateur qui leur a ouvert la porte de l'Ou-Ganda ; et la solidarité qu'ils ont établie entre les intérêts de la Compagnie et leur mission, en faisant partager à celle-ci sa part de responsabilité dans les événements auxquels donneront lieu les procédés des capitaines Lugard et Williams, nous paraît avoir compromis de la manière la plus fâcheuse, non seulement la cause de la mission protestante anglaise, mais encore celle de la civilisation chrétienne dans un pays que les négociateurs de l'Acte de Berlin avaient particulièrement en vue lorsqu'ils proclamaient la zone au sud du 4<sup>e</sup> lat. Nord ouverte au commerce libre pour tous, et à l'enseignement libre pour toutes les dénominations religieuses. Les derniers documents des missionnaires anglais, sur lesquels nous comptons pour notre prochain numéro, nous permettront d'apprécier de combien, dans les événements de l'Ou-Ganda, ceux qui se disaient les représentants de la justice se sont écartés du droit adopté par toutes les puissances civilisées, dans la grande cause du relèvement de l'Afrique et de ses habitants.

---

### BIBLIOGRAPHIE <sup>1</sup>

*R.-P. Meillorat.* CARTE ECCLÉSIASTIQUE DE L'AFRIQUE AU 1/12000000. Supplément des *Missions catholiques*. Lyon (Administration, rue d'Auvergne, 6), 1892, fr. 4. — C'est un tableau de l'Afrique catholique que nous offre cette carte avec sa division en archevêchés, évêchés, vicariats et préfectures apostoliques, dont le siège est indiqué par un signe, ses divisions ecclésiastiques marquées en couleurs, ses stations missionnaires désignées par une impression en rouge du nom de la localité ; carte claire et facile à lire, dans laquelle les couleurs et la nomenclature relative aux choses ecclésiastiques sont appliquées sur un fond physique et politique parfaitement à jour. Les limites ecclésiastiques coïncident d'ordinaire avec les frontières politiques ; toutefois, dans l'Afrique orientale et australe et sur la côte de la Guinée septentrionale, il n'en est pas toujours ainsi ; l'on reconnaît là la tendance de l'Église catholique à s'occuper de ses propres intérêts plutôt qu'à tenir compte de l'ordre établi par le pouvoir temporel. A voir cette grande carte couverte de noms d'évêchés, de vicariats, de stations missionnaires, on pourrait croire que l'Afrique tout entière

<sup>1</sup> On peut se procurer à la librairie H. Georg, à Genève et à Bâle tous les ouvrages dont il est rendu compte dans *l'Afrique explorée et civilisée*.